



Boissons énergisantes : mise en garde

L'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) réclame que Santé Canada réglemente la quantité de caféine et encadre le marketing des boissons énergisantes de type energy shot.

BERNARD GAUTHIER

L'Agence fédérale américaine des aliments et des médicaments (FDA) aurait reçu, depuis 2009, 90 signalements d'effets indésirables causés par la consommation de la boisson « 5 Hour

Energy shot », dont 30 cas déclarant des crises cardiaques, des convulsions et un cas d'avortement spontané.

Considérés comme des produits de santé naturels, le fabricant n'a pas l'obligation d'indiquer la quantité de caféine qu'ils contiennent.

Rappelons que la FDA enquête actuellement sur le décès de cinq personnes, possiblement lié à la consommation de la boisson énergisante Monster.

Un grand coup de balai du fédéral dans le Vieux-Port

La mauvaise gestion de la Société du Vieux-Port de Montréal lui aura attiré les foudres du gouvernement Harper, qui a décidé de pulvériser l'organisme.

DANIEL ROLLAND

C'est la ministre des Travaux publics, Rona Ambrose, qui a fait part de la décision gouvernementale lors d'une session de la Chambre des communes. Il a été décidé que la Société du Vieux-Port de Montréal sera fusionnée à la Société immobilière du Canada. En annonçant la nouvelle, la ministre a justifié cette mesure en expliquant qu'il s'agissait d'amener de la bonne gouvernance, ajoutant que les Canadiens devaient avoir confiance sur la façon dont les deniers publics étaient dépensés par les sociétés d'État.

DES DÉPENSES SOMPTUAIRES

L'actualité a régulièrement rapporté des dépenses injustifiées de la présidente de la Société du Vieux-Port de Montréal, Claude Benoit, qui s'était payée entre autres une traite aux frais des contribuables en Océanie. Dix

mille dollars avaient été dilapidés lors de vacances en Australie et en Nouvelle-Zélande. Elle prétendait avoir travaillé douze jours sur les 29 de son séjour. Une analyse du travail effectué avait conclu à la légèreté du contenu de son rapport. Le bureau du vérificateur général du Canada avait été mandaté pour passer au crible les dépenses effectuées.

CRAINTES DE PRIVATISER DES INSTALLATIONS

L'idée de fusionner la Société du Vieux-Port avec la Société immobilière du Canada crée des mécontentements. Notamment chez le député libéral Denis Coderre qui craint que le fédéral cède à des promoteurs immobiliers des terrains de choix qui priveraient les Montréalais de leur accès au fleuve. Même son de cloche du côté du NPD qui trouve qu'on y est allé de manière un peu forte. Ce n'est pas parce qu'une administratrice a des goûts de luxe qu'on doit dissoudre une société d'État. On ne connaît pas encore le sort qui sera réservé à Claude Benoit.

Libérons la rue

En mode déneigement 24 h sur 24.

Surveillez et respectez la signalisation, vous éviterez ainsi le remorquage de votre voiture.

ville.montreal.qc.ca/villemarie
Renseignements : 311

Ville-Marie
Montréal